

PROJET DE PARC D'ACTIVITÉS DU MOULIN ROUGE

COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE GADAGNE

NOTE COMPLÉMENTAIRE CHEMIN DES TAILLADES

H O R I Z O N
C O N S E I L

Imaginons les transports, déplaçons les horizons

23 rue Fauchier

13002 Marseille

Tél : 04 91 47 56 63

Fax : 04 91 62 59 80

contact@horizonconseil.com

www.horizonconseil.com

En situation actuelle, les comptages de trafic sur le chemin des Taillades à son raccordement avec la RD6 mettent en évidence un flux journalier de 1 420 véhicules/jour deux sens (flux quasi équilibré par sens) dont 145 à 150 véhicules/heure deux sens aux heures de pointe du matin et du soir.

Ces flux automobiles circulant en H.P.M. et en H.P.S. sont équilibrés, en lien avec les dessertes riveraines (résidents), les flux générés par les entreprises du secteur (notamment Provence Comtat), et ceux du stade suivant sa fréquentation.

A noter qu'il n'existe pas de donnée de trafic sur le chemin des Taillades à l'est du pont franchissant la Sorgue. Toutefois, il peut être considéré un trafic moindre par rapport à celui recensé côté Ouest (RD6), les flux n'intégrant pas la fréquentation des entreprises du secteur (ou de façon très secondaire).

Dans le cadre de l'étude d'impact circulaire de la Z.A. du Moulin Rouge, ont été retenues les hypothèses de répartition des flux suivantes (trafics actuels d'Aroma Zone + trafics futurs du projet) :

- 70 % des flux en lien avec la RD6 (Nord et Sud),
- 30 % des trafics en relation avec l'itinéraire actuel via le chemin du Moulin Rouge et répartis à part égale entre la RD901 « Châteauneuf Centre » et la RD901 « Rte du Thor ». Les flux en jeu restent (très faibles), de l'ordre de 80 à 85 véhicules/jour pour chacun d'eux (soit un peu moins de 10 véhicules/heure).

Plus précisément, il a été considéré que les trafics en lien avec la RD901 – Route du Thor emprunteraient la voie d'accès « Sud » via le chemin du Moulin Rouge et l'avenue de la Gare car il s'agit de l'itinéraire le plus confortable et sécurisé (gabarit).

Il existe toutefois un itinéraire à double sens de circulation « plus direct » via le chemin Donne raccordé à un giratoire sur la RD901 (accès à l'aire d'accueil des gens du voyage). Cet itinéraire depuis le carrefour amont RD901 – Chemin/route des Taillades jusqu'à la Z.A. du Moulin Rouge est légèrement réduit en temps de parcours (4 mn au lieu de 5 mn) et en distance (4 km au lieu de 5,2 km). Toutefois, la sécurité de l'itinéraire reste perfectible sur la section déchetterie – chemin du Moulin Rouge (chaussée étroite).

L'usage de la Route des Taillades depuis la RD901 pour accéder à la future Z.A. peut être envisageable au regard de la distance à parcourir et du temps de parcours associé (4 mn et 2,3 km environ), ceux-ci étant inférieurs à l'itinéraire « Sud » (via le chemin du Moulin Rouge).

Sur la base des trafics générés par le projet de Z.A. et d'une hypothèse de report de 50 % des flux en relation avec la Route du Thor sur la Route des Taillades (flux réaffectés »), le trafic supplémentaire sur cette dernière pourrait être évalué en moyenne à 40 véhicules deux sens, soit entre 5 et 10 véhicules par heure supplémentaires aux heures de pointe. Cette évolution de trafic reste très faible, correspondant au passage d'un véhicule supplémentaire toutes les 6 à 12 minutes par rapport à la situation existante.

Cette circulation supplémentaire ne concernerait que des véhicules légers, l'itinéraire étant limité par le gabarit de franchissement de la Sorgue.

Toutefois, il convient de souligner le gabarit limité de cet axe de desserte locale dont le confort d'usage reste bien inférieur à celui de la RD901.

Pour limiter les usages automobiles sur ce chemin tout en maintenant la desserte riveraine, des dispositifs de modération de vitesse pourraient être envisagés sur des secteurs opportuns et adaptés.